



du Marais poitevin Une autre vie s'invente ici

Extrait du Registre des délibérations du 11 juin 2025

Date de publication : 23 juin 2025	Nombre de délégués en exercice : 118
Date de convocation : 26 mai 2025	Nombre de délégués présents ou <i>représentés</i> : 64 (605 voix) Votes (nbre voix) : Pour : 605 - Contre : 0 - Abstention : 0

Le 11 juin 2025, le comité syndical du Syndicat mixte du Parc naturel régional du Marais poitevin, légalement convoqués, s'est réuni à Luçon (85), sous la présidence de Pascal DUFORESTEL.

Etaient présents ou *représentés*:

Au titre des communes de Charente-Maritime :

Anais : *Laetitia REMETTER*; Charron : Laura MILLET; Courçon : Florencé GUIBERTEAU; Ferrières : Jenny MORTAGNE; Marans : Romuald QUIRION; Villedoux : Daniel BOURSIER

Au titre des communes des Deux-Sèvres :

Arçais : Philippe LEYSSENE; Bessines : Alain LUSSEAU et Gérard RENAUDET; Epannes : Isabelle GAUTIER; Magné : Catherine TROMAS; Mauzé-sur-le-Mignon : Patrick RABALLAND; Niort : Elmano MARTINS; Prin Deyrançon : Olivier D'ARAUJO; Saint Georges de Rex : Laurence LE MOIGNE; Saint Hilaire la Palud : François BONNET; Saint Symphorien : David ROUGER; Vallans : Olivier CAILLE; Le Vanneau-Irleau : Bruno CARDINAUD

Au titre des communes de Vendée :

L'Aiguillon-La Presqu'île : Laurent HUGER; Auchay-sur-Vendée : Michel HERAUD; Benet : Sylvie GRIFFON; La Bretonnière-La Claye : Jean-Pierre PELLENNEC; Chaillé-les-Marais : Antoine METAIS; Damvix : Yannick MOREAU; Fontenay-le-Comte : Anne HUETZ; L'Île d'Elle : Fabien BILLARD; Lairoux : Pierre CHABOT; Le Langon : Jacqueline ARRESTAYS; Liez : Rodolphe BLONDELLE; Longeville-sur-Mer : Thierry MONNIER; Luçon : Francis VRIGNAUD; Mareuil sur Lay Dissais : Thierry COUILLAUD; Le Mazeau : Bernard BORDET; Montreuil : Agnès BARNAUD; Rives d'Autise : Florent BAUDON; Rosnay : Hubert MACQUINEAU; Saint Benoist sur Mer : Daniel NEAU; Saint Denis du Payré : Gaëlle FLEURY; Saint Pierre le Vieux : Christian HENRIET; Sainte Radegonde des Noyers : Paul BOURNEL et Jacques TRAVAUX; Saint Vincent sur Graon : Jannick RABILLÉ; Triaize : Didier JOUSSEAUME et Guy BARBOT; Les Velluire sur Vendée : Sandrine JACQUAT; Vix : Pascal BETAU; Vouillé-les-Marais : Dominique GARREAU

Au titre des EPCI :

Communauté de Communes Aunis Atlantique : Jean-Pierre SERVANT; Communauté de Communes Pays de Fontenay-Vendée : Stéphane BOUILLAUD; Communauté de Communes Vendée Grand Littoral : Daniel NEAU; Communauté de Communes Pays de Fontenay-Vendée : Stéphane BOUILLAUD; Communauté de Communes Sud Vendée Littoral : David MARCHEGAY; Communauté de Communes Vendée Sèvre Autise : Gilles BOUTEILLER

Au titre du Conseil régional Nouvelle-Aquitaine : Pascal DUFORESTEL, Rémi JUSTINIEN, Guillaume RIOU, Magarita SOLA

Au titre du Conseil régional des Pays de la Loire : Philippe BARRE, Lydie BERNARD, Yveline THIBAUD

Au titre du Conseil départemental de la Charente-Maritime : Valérie AMY-MOIE

Au titre du Conseil départemental des Deux-Sèvres : Philippe MAUFREY, Séverine VACHON

Au titre du Conseil départemental de la Vendée : Arnaud CHARPENTIER, Laurent FAVREAU, Leslie GAILLARD, Stéphane GUILLON

Assistaient également les partenaires associés avec voix consultative :

Chambre d'agriculture de Vendée : Jérôme BIRE et Xavier TURPAUD, Chambre d'agriculture des Deux-Sèvres : Ludovic JARRIAULT, France Nature Environnement 85 : Yves LE QUELLEC, Collectif des 3 fédérations départementales de pêche : Olivier MOUY

Désignation d'un représentant des chambres d'agriculture au Bureau



Parc naturel régional du Marais poitevin • 2, rue de l'église • 79510 Coulon • Tél. 05 49 35 15 20
correspondance@parc-marais-poitevin.fr • pnr.parc-marais-poitevin.fr



Désignation d'un représentant des chambres d'agriculture au Bureau

Contexte

Vu les statuts du syndicat mixte du Parc naturel régional du Marais poitevin,

Suite aux élections du 31 janvier 2025, les chambres d'agriculture ont procédé aux nouvelles désignations pour siéger au sein du Comité syndical du Parc :

> Pour la chambre d'agriculture interdépartementale de Charente-Maritime et des Deux-Sèvres :

- o Au titre de la Charente-Maritime : M. Luc SERVANT (titulaire) et M. Cédric TRANQUARD (suppléant)
- o Au titre des Deux-Sèvres : M. Denis MOUSSEAU (titulaire) et M. Ludovic JARRIAULT (suppléant)

> Pour la Chambre d'Agriculture de la Vendée : M. Jérôme BIRE (titulaire) et M. Xavier TURPAUD (suppléant)

Conformément aux statuts du Parc, les chambres d'agriculture interdépartementale de Charente-Maritime et des Deux-Sèvres et de la Vendée disposent d'une représentation en leur sein pour siéger au Bureau avec voix consultative. En cas de vacance de poste au sein du Bureau, c'est le Comité syndical qui procède à sa réélection.

Par courrier du 3 juin 2025, les chambres d'agriculture informent le Parc de leur souhait commun de proposer la candidature de M. Luc SERVANT pour les représenter au Bureau du Parc.

Décision

Sur proposition du Président et après en avoir débattu, le Comité syndical décide :

> D'élire Monsieur Luc SERVANT au Bureau du Parc pour représenter les chambres d'agriculture.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus

Le Président,
Pascal DUFORÉSTEL

